



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Programme d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité au lycée

Principes, valeurs, finalités

« Une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène » (article L. 312-16 du Code de l'éducation). Créée par la loi n° 2001-588 du 4 juillet 2001, l'éducation à la sexualité se déploie de manière progressive de l'école maternelle jusqu'aux classes du lycée, à travers une approche globale, positive et bienveillante : elle prend la forme d'une **éducation à la vie affective et relationnelle à l'école primaire** et d'une **éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité au collège et au lycée**. Elle associe trois champs de connaissances et de compétences : le champ biologique, le champ psycho-émotionnel et le champ juridique et social. L'éducation à la sexualité s'inscrit dans la politique éducative, sociale et de santé en faveur des élèves et dans le parcours éducatif de santé, qui vise à développer le pouvoir d'agir des enfants et des adolescents ainsi que des habitudes favorables à la santé et au bien-être.

Destinée à tous les élèves, encadrée par un programme national, l'éducation à la sexualité exprime un engagement collectif de la Nation. En complément du rôle des parents et des familles des élèves, elle revêt un caractère obligatoire et elle est mise en œuvre sur l'ensemble du territoire, dans les établissements publics et dans les établissements privés sous contrat. Cette éducation se fonde sur les principes et valeurs de la République, parmi lesquelles l'égalité, l'accès de tous à l'éducation et la laïcité.

Dans ses objectifs comme dans ses démarches, l'éducation à la sexualité permet l'apprentissage du respect de l'intimité corporelle et psychique des élèves, en tenant compte de leur rythme de croissance et de développement, de leurs différences et de leurs singularités.

- Elle vise l'égalité de considération et de dignité, en particulier l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Elle contribue à la lutte contre les discriminations énoncées à l'article 225-1 du Code pénal et opérées entre les personnes sur le fondement « de leur sexe », « de leur identité de genre » et « de leur orientation sexuelle » (hétérosexualité, homosexualité, bisexualité, asexualité).
- Elle éduque au principe du consentement et contribue à la prévention des différentes formes de violences, notamment des violences sexistes et sexuelles.
- Elle contribue au repérage de l'inceste.
- Elle vise à construire une culture commune de l'égalité et du respect.

L'éducation à la sexualité promeut des relations respectueuses et participe au développement de compétences psychosociales.

Adossée aux savoirs qui constituent les disciplines enseignées de l'école au lycée, l'éducation à la sexualité répond aux missions spécifiques que la Nation confie à l'École en matière d'instruction, de sensibilisation et de développement des capacités de réflexion des élèves. Elle s'ordonne selon trois questions suivies et approfondies tout au long de la scolarité, qui définissent les trois axes du programme : **comment se connaître, vivre et grandir sereinement avec son corps ? Comment rencontrer les autres, construire avec eux des relations**

respectueuses et s'y épanouir ? Comment trouver sa place dans la société, y être libre et responsable ?

Le programme invite à ne pas limiter l'actualité d'une question aux seules références ou exemples contemporains. L'enseignement scolaire permet en effet, à travers l'étude d'œuvres parfois éloignées dans le temps et l'examen d'une grande diversité de documents, de considérer les permanences et les variations des questions qui se sont posées et se posent encore à l'humanité, dans la diversité de son histoire et de ses cultures. L'éducation à la sexualité se nourrit d'une culture générale et civique, qu'elle contribue en retour à alimenter.

L'éducation à la sexualité nécessite un ajustement à l'âge et à la maturité des élèves. Elle se construit en deux étapes successives : une « éducation à la vie affective et relationnelle » pour l'école maternelle et l'école élémentaire, une « éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité » pour le collège et le lycée.

Dans le premier degré (école maternelle et élémentaire), elle prend la forme d'une éducation à la vie affective et relationnelle axée sur le développement de l'enfant et des relations sociales. Elle aide les enfants à comprendre les transformations de leur propre corps et celui des autres, à développer le respect de l'intimité et des droits de chaque personne, et à poser les bases d'une citoyenneté éclairée.

Dans le second degré (collège et lycée), l'éducation à la sexualité, qui vient en complément de la vie affective et relationnelle, apporte des informations adaptées à l'âge des élèves sur leur santé, leurs droits, et les comportements ou relations responsables. Au-delà de la prévention et de l'information, elle propose un parcours progressif visant l'épanouissement personnel et relationnel, tout en cultivant une réflexion sur les dimensions affectives, sociales et culturelles de la sexualité.

La sexualité requiert un degré de maturité et de responsabilité auquel il s'agit de préparer les élèves, progressivement, en respectant leur rythme de développement et en tenant compte des expériences auxquelles ils sont confrontés. Une attention particulière est accordée aux élèves à besoins éducatifs particuliers, notamment aux élèves en situation de handicap, afin de les inclure dans le travail collectif de sensibilisation et de réflexion.

L'éducation à la sexualité, par son programme qui associe sensibilisation, savoirs et réflexion, doit être pensée et mise en œuvre de manière interdisciplinaire et pluriprofessionnelle, aussi bien dans le premier degré que dans le second degré. Les professeurs en ont la responsabilité première. Elle peut être mise en œuvre en coresponsabilité avec les personnels éducatifs, sociaux et de santé de l'éducation nationale qui jouent un rôle essentiel par leur expertise propre.

Les professeurs conçoivent et organisent collégialement la mise en œuvre pédagogique de cette éducation sous le pilotage et avec le soutien des directeurs d'école ou des chefs d'établissement, garants de la mise en œuvre effective de cet enseignement et de ses principes. Les corps d'inspection et les personnels sociaux et de santé apportent leur conseil en tant que de besoin. L'éducation à la sexualité est inscrite au projet d'école ou d'établissement. Les équipes tiennent compte des besoins identifiés des élèves.

Des partenaires extérieurs, tels que des associations spécialisées, dont les compétences sont dûment reconnues et agréées aux niveaux national ou académique, peuvent être associés aux équipes de personnels de l'éducation nationale. L'intervention d'associations agréées et d'institutions partenaires, lorsqu'elle a lieu, est systématiquement anticipée, préparée et coordonnée avec un ou plusieurs membres de l'équipe éducative ; elle s'effectue toujours en leur présence. Sous la responsabilité pédagogique de l'équipe éducative et sous la responsabilité du chef d'établissement, les intervenants extérieurs respectent la nature scolaire de cette éducation, sans jamais l'instrumentaliser et en promouvant le respect et l'égalité.

Dans leurs démarches pédagogique et éducative, les professeurs et les personnels éducatifs, sociaux et de santé en charge de ce programme sont garants du respect du Code de l'éducation, notamment des principes de neutralité, de laïcité, de la liberté des élèves et de la prise en compte de la singularité de leur parcours de vie.

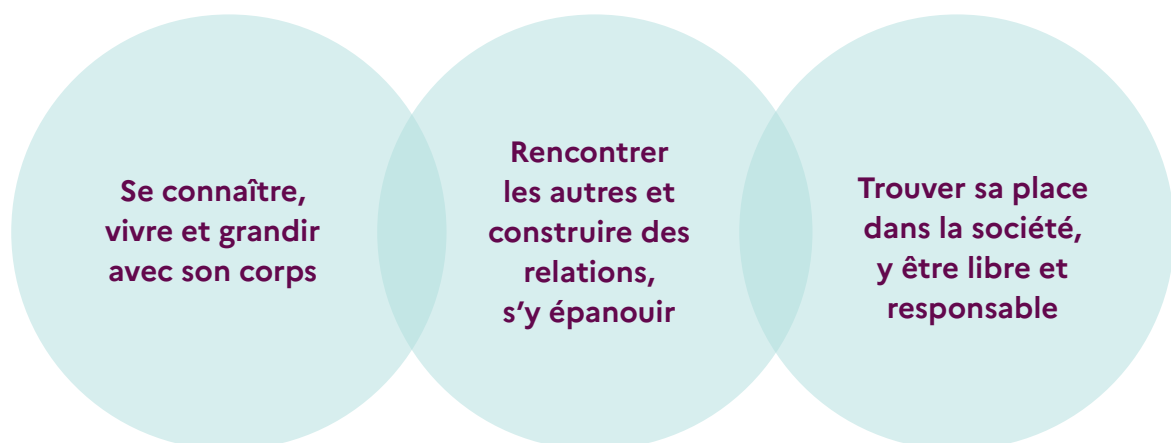
En complément des séances collectives d'éducation à la sexualité, les personnels sociaux et de santé de l'éducation nationale peuvent proposer aux élèves qui en auraient besoin des consultations individuelles. Ces consultations peuvent en effet contribuer au repérage et à la prévention des violences sexuelles.

Organisation et mise en œuvre

→ Organisation du programme

Le programme repose sur trois principes : l'unité, la progressivité, la complémentarité. L'unité du programme repose sur trois axes communs à l'ensemble des niveaux et des moments d'enseignement :

- se connaître, vivre et grandir avec son corps ;
- rencontrer les autres et construire avec eux des relations, s'y épanouir ;
- trouver sa place dans la société, y être libre et responsable.



Les contenus et les modalités des séances sont progressifs et adaptés à l'âge et à la maturité des élèves :

- les objectifs d'apprentissage sont différenciés pour tenir compte du niveau de maturité et de connaissance des élèves ;
- les notions et compétences sont reprises à divers endroits du programme pour permettre des approfondissements ou des changements de perspective, dans le cadre d'une construction spiralaire des savoirs et des savoir-faire adaptée à l'âge des élèves.

L'éducation à la sexualité est mise en œuvre, pour chaque niveau, au travers d'au moins trois séances annuelles spécifiques obligatoires, mais aussi lors de temps d'apprentissages déployés à partir des autres enseignements, aussi bien dans le premier degré que dans le second.

Les différentes séances et séquences sont complémentaires et constituent un ensemble annuel cohérent. Les liens avec les programmes disciplinaires comme avec les éducations transversales sont explicités dans des ressources d'accompagnement publiées sur Éduscol. Ils constituent autant de prolongements ou de compléments aux trois séances spécifiques obligatoires. Chaque séance est dotée de contenus didactiques et pédagogiques propres qui permettent, à travers la mise en œuvre de démarches et d'activités, l'acquisition des notions et compétences visées.

Les modalités didactiques et pédagogiques sont placées sous la responsabilité des équipes pédagogiques, qui les ajustent aux situations et besoins particuliers. Le programme est articulé avec le parcours éducatif de santé et d'autres dispositifs de l'établissement tels que le programme de lutte contre le harcèlement à l'école. En complément des trois séances spécifiques obligatoires, conformément au Code de l'éducation (article L. 312-16), des temps dévolus à des événements particuliers, des heures de vie de classe, des projets engageant une ou plusieurs classes, des heures de projet d'éducation à la citoyenneté au cycle 4 peuvent aussi être mis en place.

→ Mise en œuvre des séances spécifiques obligatoires

Le premier degré intègre les éléments de programme dans les formes d'organisation qui lui sont propres. Au collège et au lycée, où le fonctionnement par séances paraît le plus approprié, une durée d'environ deux heures semble adéquate pour que les éléments du programme soient présentés et travaillés et que les élèves puissent se les approprier. Les séances donnent toute leur place à des modalités participatives qui permettent à chaque élève de s'exprimer, de poser des questions et d'écouter les autres. Elles permettent d'accueillir les questions et demandes des élèves et de faire place à leur parole.

La programmation et l'organisation de temps ou de séances (contenus, créneaux mobilisés, articulations interdisciplinaires, intervenants, etc.) sont préparées par les personnels responsables des séances spécifiques et présentées dans le cadre des conseils des maîtres et de cycles pour le premier degré et dans le cadre du conseil pédagogique pour le second degré, en dialogue avec le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE). Les notions et compétences associées sont travaillées de façon équilibrée dans les séances spécifiques et dans les contenus disciplinaires qui s'y prêtent. Les parents d'élèves sont informés des objectifs d'apprentissage annuels de cette éducation.

→ La place des compétences psychosociales dans le cadre des séances d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité

Les compétences psychosociales (CPS) constituent une des composantes du programme. Elles regroupent des compétences cognitives, émotionnelles et sociales qui permettent d'améliorer les relations à soi et aux autres. Les compétences spécifiques à acquérir sont précisées dans les tableaux suivants, et leur formulation tient toujours compte du contexte et des exigences proprement scolaires.

→ Parcours de l'élève

L'éducation à la vie affective et relationnelle (école primaire) et à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (collège et lycée) se déploie de manière progressive de l'école maternelle jusqu'aux classes du lycée. Pour chaque niveau, les trois axes du programme (se connaître, vivre et grandir avec son corps ; rencontrer les autres et construire avec eux des relations, s'y épanouir ; trouver sa place dans la société, y être libre et responsable) sont explorés à travers des objectifs d'apprentissage déclinés en notions et compétences. Des propositions de démarches et d'activités pour les séances spécifiques d'éducation à la sexualité y sont associées. Elles constituent des propositions ouvertes et non prescriptives qu'il convient de compléter et d'ajuster en fonction du contexte de l'établissement et des besoins repérés ou exprimés des élèves. Sans que cela ne revête un caractère obligatoire, la coanimation, notamment avec les personnels de santé et sociaux, est à privilégier pour ces séances spécifiques.

Programme d'éducation à la vie affective et relationnelle pour l'école maternelle

À l'école maternelle, l'éducation à la vie affective et relationnelle se développe à partir de la considération du corps, des sentiments et des émotions, du respect de l'intimité et de l'égalité entre les filles et les garçons. **L'ensemble des activités et des apprentissages inscrits dans le programme permet aux élèves de découvrir les conditions élémentaires du respect de soi et des autres.** Il s'agit de sensibiliser les élèves aux exigences complémentaires de liberté, d'égalité et de respect et de leur permettre de prendre progressivement connaissance d'eux-mêmes, de s'épanouir dans leurs relations avec les autres, notamment en développant leurs compétences psychosociales. Pour mettre en œuvre le programme d'éducation à la vie affective et relationnelle, l'équipe éducative peut s'appuyer sur le quotidien de la classe et sur les activités qu'ils ont l'habitude de mener. Une coanimation des séances est possible avec un autre membre de l'équipe éducative. Une attention soutenue est donnée au repérage d'enfants en danger, et plus largement à la protection de l'enfance.

Programme d'éducation à la vie affective et relationnelle pour l'école élémentaire

Le travail conduit à l'école élémentaire prend appui sur les acquis du cycle 1, notamment pour ce qui concerne la découverte du corps et des principales émotions, la compréhension et le respect de l'intimité corporelle, la découverte des règles et des principes de la vie en groupe et en société. Les équipes enseignantes responsables des cycles 2 et 3, le cas échéant en coanimation avec les personnels sociaux et de santé de l'éducation nationale, apportent aux élèves des connaissances scientifiques plus précises sur leur corps et leurs émotions. Les

élèves apprennent à identifier des adultes de confiance et ils découvrent également différents types de familles. Les professeurs et les autres personnels en charge des séances veillent à l'utilisation d'un vocabulaire précis, scientifique.

À partir du cycle 3, étant donné les changements induits par la puberté et le passage progressif de l'enfance à l'adolescence, l'éducation à la vie affective et relationnelle apporte aux élèves les éléments de connaissance et de réflexion leur permettant d'appréhender de manière éclairée les changements qu'ils constatent et éprouvent, tant pour ce qui concerne leur propre corps que celui des autres. **Cette éducation poursuit un objectif de prévention, notamment dans le cadre de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles ;** elle vise également à doter les élèves de compétences et de connaissances qui leur permettent de vivre leur vie affective et relationnelle de façon libre, responsable, respectueuse et épanouissante.

Programme d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité pour le collège

Le passage de l'enfance à l'adolescence occasionne pour les élèves du collège des changements majeurs, à la fois physiques, physiologiques et psychologiques. Si les changements du corps et de la personnalité sont sources d'explorations et d'expériences nouvelles, tant dans le rapport à soi que dans le rapport aux autres, ils peuvent être sources d'interrogations, d'inquiétudes voire de mises en danger. Dans une École qui adopte pleinement les principes de respect, de libre choix, d'égalité et d'inclusion, l'éducation à la vie affective, relationnelle, et à la sexualité fournit aux élèves de collège **des connaissances, des repères culturels, ainsi que des outils de sensibilisation et de réflexion, pour les aider à comprendre et à vivre sereinement les changements qu'ils traversent.** La notion de sexualité est progressivement appréhendée dans l'ensemble de ses implications. L'information des élèves comporte une approche positive de la sexualité de même que la prévention des risques.

Les questionnements déployés pendant les séances sont autant d'occasions pour inviter les élèves à des démarches créatives, associant notamment les lettres, les arts, les sports, et pour nouer des liens avec les autres parcours éducatifs.

Programme d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité pour les classes du lycée général et technologique, du lycée professionnel et pour les classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (CAP)

Au lycée, la dimension réflexive et critique est approfondie par l'étude de réalités ou de situations plus complexes. Le programme invite à la fois au développement de connaissances plus précises et à l'approfondissement de la capacité de questionnement des élèves, au bénéfice de leur maturité personnelle et de leur citoyenneté.

Ces progressions s'appuient sur les acquis antérieurs des années de collège. Les questions et les connaissances travaillées durant le cursus peuvent désormais, compte tenu de l'âge et de la culture des élèves, faire l'objet d'une **réflexion plus approfondie, parcourant tout le spectre de la vie affective, relationnelle et de la sexualité dans ses enjeux personnels et interpersonnels ainsi que dans ses enjeux sociaux et politiques et dans leur dimension citoyenne.**

Au lycée général, technologique et professionnel, la classe de seconde explore les tensions entre l'intime et le social ; la classe de première invite à considérer les conduites, les tentations, les plaisirs et les risques ; la classe de terminale rassemble les acquis permettant

à l'élève d'appréhender la sexualité en jeune adulte responsable, respectueux de sa propre liberté comme de celle des autres. Pour les classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (CAP), ces notions sont adaptées pour être abordées de manière progressive sur deux années au lieu de trois.

→ Objectifs d'apprentissage pour chaque niveau

Niveaux	Se connaître, vivre et grandir avec son corps	Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir	Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable
À aborder avant 4 ans	Connaître son corps. Comprendre ce qu'est l'intimité.	Apprendre à exprimer son accord ou son refus, apprendre à envisager et à respecter un refus.	Appréhender et comprendre l'égalité entre les filles et les garçons et la liberté d'être soi-même.
À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés	Connaître son corps et identifier des émotions.	Identifier une personne de confiance (adulte, enfant), apprendre à faire appel à eux.	Vivre l'égalité entre les filles et les garçons. Découvrir les différentes structures familiales et les respecter.
À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés	Connaître son corps, ses sensations et ses émotions.	Identifier différents types de sentiments dans sa relation à l'autre.	Découvrir les ressemblances et les différences entre les autres et soi, respecter les autres dans leur différence ; être respecté par eux.
CP	Connaître son corps. Comprendre ce qu'est l'intimité.	Comprendre la diversité des émotions et des sentiments : les siens et ceux des autres.	Appartenir à une famille, comprendre la nature, la fonction et le sens des liens familiaux.
CE1	Grandir, avoir une bonne connaissance et estime de soi, protéger son intimité.	Comprendre les différentes dimensions (affectives, éthiques, sociales et légales) d'une relation humaine.	Promouvoir des relations égalitaires, repérer des discriminations issues de stéréotypes, notamment de genre.
CE2	Se sentir bien dans son corps et en prendre soin.	Comprendre ce qu'est le consentement, les différentes manières de le solliciter et de l'exprimer ou d'accepter et de respecter un refus.	Connaître ses droits.
CM1	Connaître les changements de son corps.	Apprendre à développer des relations constructives et à repérer les situations de harcèlement.	Promouvoir des relations égalitaires et positives ; comprendre les stéréotypes pour lutter contre les discriminations.

CM2	Connaître et comprendre les changements de son corps et celui des autres.	Promouvoir des relations positives, apprendre à repérer et se protéger des violences sexistes et sexuelles.	Prévenir les risques liés à l'usage du numérique et d'Internet.
Sixième	Comprendre et apprendre à vivre les changements de son corps.	Entrer en relation avec les autres et comprendre que les relations peuvent changer.	Trouver sa place au sein d'un groupe sans renier ses propres sentiments, respecter les autres et en être respecté.
Cinquième	Développer librement sa personnalité sans se sentir obligé ou contraint.	Choisir ses relations : connaître et assumer ses préférences, comprendre qu'elles peuvent évoluer.	Distinguer vie publique et vie privée, en réfléchissant à ce que signifie la liberté individuelle, en particulier sur les réseaux sociaux.
Quatrième	Aborder la sexualité comme une réalité complexe pouvant faire intervenir le plaisir, l'amour, la reproduction, etc.	Développer une compréhension critique et respectueuse des relations interpersonnelles et des enjeux associés à la sexualité ; favoriser des choix responsables et protecteurs en matière de santé sexuelle et relationnelle.	Étudier des représentations de la sexualité dans l'espace public et en examiner leur dimension égalitaire ou inégalitaire.
Troisième	Interroger les liens entre bonheur, émotions et sexualité.	Construire une relation réciproque et égalitaire ; savoir reconnaître et caractériser des contextes de danger et de vulnérabilité.	Inscrire la sexualité dans la définition et le respect des droits humains.
Seconde	Prendre soin de son corps et développer une image positive de soi.	Reconnaître et comprendre ses émotions, ses sentiments et ceux des autres.	Se protéger et protéger les autres : l'intimité à l'ère des réseaux sociaux.
Première	Faire des choix en restant maître de soi et attentif à sa santé.	Désirer et vouloir, donner ou refuser son consentement, savoir être libre et respecter les autres et leurs propres libertés.	Être soi, entre acceptation et déni.
Terminale	Reconnaître ses émotions et ses désirs pour mieux se connaître.	S'épanouir dans une relation équilibrée à l'autre.	Être libre d'être soi parmi les autres et réfléchir aux conditions sociales garantissant cette liberté.
Première année de CAP	Prendre soin de son corps et développer une image positive de soi.	Reconnaître et comprendre ses émotions, ses sentiments, et ceux des autres ; donner ou refuser son consentement.	Se protéger et protéger les autres : l'intimité à l'ère des réseaux sociaux.
Deuxième année de CAP	Se connaître, rester maître de soi.	S'épanouir dans une relation équilibrée à l'autre.	Être libre d'être soi parmi les autres et réfléchir aux conditions sociales garantissant cette liberté.



Lycée

→ Objectifs d'apprentissage par axe du programme et par niveau

Niveaux	Se connaître, vivre et grandir avec son corps	Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir	Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable
Seconde	• Prendre soin de son corps et développer une image positive de soi.	• Reconnaître et comprendre ses émotions, ses sentiments et ceux des autres.	• Se protéger et protéger les autres : l'intimité à l'ère des réseaux sociaux.
Première	• Faire des choix en restant maître de soi et attentif à sa santé.	• Désirer et vouloir, donner ou refuser son consentement, savoir être libre et respecter les autres et leurs propres libertés.	• Être soi, entre acceptation et déni.
Terminale	• Reconnaître ses émotions et ses désirs pour mieux se connaître.	• S'épanouir dans une relation équilibrée à l'autre.	• Être libre d'être soi parmi les autres et réfléchir aux conditions sociales garantissant cette liberté.

→ Seconde

Les trois séances spécifiques doivent aborder l'ensemble des objectifs d'apprentissage et des notions et compétences associées.

Se connaître, vivre et grandir avec son corps

✓ **Objectif d'apprentissage** : Prendre soin de son corps et développer une image positive de soi.

Notions et compétences	Propositions de démarches et d'activités pour les séances spécifiques
• Connaître les différences biologiques entre femmes et hommes ; comprendre que les appareils génitaux mâles et femelles sont comparables (le clitoris et le pénis sont composés de tissu érectile, produisent des cellules reproductrices), et qu'il existe des personnes intersexes qui naissent avec des caractéristiques sexuelles (chromosomes, hormones, organes génitaux) qui ne correspondent pas aux définitions types des corps féminins ou masculins. • Comprendre que les différences biologiques entre les femmes et les hommes ne déterminent pas à elles seules les expressions, les comportements et les rôles attribués aux genres « masculin » et « féminin ».	• À partir de témoignages, prendre conscience que l'identité de genre peut ne pas correspondre au sexe biologique. • Du mythe de Narcisse aux réseaux sociaux : à partir de l'entrée culturelle (présentée par l'intermédiaire de récits mythologiques et de représentations artistiques), conduire une réflexion sur la question du narcissisme et de la recherche de la validation de son image par les autres. • À partir de différents médias, s'interroger sur les normes sociales et culturelles qui influencent nos comportements. • Montrer, à travers des études de cas, que l'idéal du corps peut inviter à des comportements de « sculpture de soi » tels que la retouche des photographies, la chirurgie esthétique, certaines pratiques physiques, le culte de la performance ou certaines conduites alimentaires. • Analyser des photographies d'influenceurs, les comparer avec des photographies banales et non retouchées, engager une réflexion sur la perception de son image de soi. Construire une image positive de soi.

• Prendre en compte les articulations entre nature et culture (anthropologie, sociologie, philosophie) et prendre conscience de la façon dont les normes sociales et culturelles influencent les comportements. • Comprendre que la construction de son image corporelle et le souci de soi sont influencés par des facteurs sociaux et familiaux (compliments, fréquentation d'images artistiques, stéréotypes et préjugés, consommation d'images érotiques ou pornographiques, violences sexistes et sexuelles). • Développer la conscience de soi par une autoévaluation positive (confiance en soi, estime de soi) et par la connaissance de soi (ses forces, ses limites, ses buts, ses valeurs). • Prendre conscience de sa capacité à agir au bénéfice de son bien-être et de sa santé sexuelle, savoir où et comment s'informer, bénéficier d'un dépistage, d'un accompagnement ou d'une prise en charge médicale en santé sexuelle (par exemple, la vaccination contre les infections à papillomavirus humains, les douleurs gynécologiques et troubles du cycle, le dépistage de l'endométriose, la contraception, la contraception d'urgence).	• Identifier les conséquences immédiates et durables des mutilations sexuelles féminines, comprendre que ces violences sont enracinées dans les inégalités historiques entre les femmes et les hommes, qu'elles constituent une atteinte aux droits fondamentaux de la personne, qu'elles sont interdites et sévèrement punies et qu'aucune tradition ne peut justifier de tels actes. • Identifier les personnes, les lieux et les services d'aides et de soutien, savoir comment réagir de manière efficace lorsqu'une personne est victime ou s'apprête à en être victime. • Identifier les lieux, les personnes et les ressources qui permettent de s'informer ou bénéficier d'un accompagnement ou d'une prise en charge médicale en santé sexuelle : les ressources dans l'établissement, les sites Internet fiables, le numéro vert 0 800 08 11 11 « sexualité, contraception, IVG », les centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic, etc.
--	--

Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir

 **Objectif d'apprentissage :** Reconnaître et comprendre ses émotions, ses sentiments et ceux des autres.

Notions et compétences	Propositions de démarches et d'activités pour les séances spécifiques
• Reconnaître des conditions qui permettent de s'engager émotionnellement et/ou physiquement dans une relation pour s'y épanouir. • Connaître et reconnaître les codes au cours des différentes étapes d'une rencontre et d'une relation (approche, déclaration, contact physique, relation sexuelle, engagement, rupture) ; prendre conscience des émotions qui s'y jouent et des différents facteurs qui influencent les représentations et attentes de chacune et chacun. • Comprendre et identifier les émotions et le stress, et savoir les gérer.	• Analyser une ou plusieurs scènes de rencontre dans des œuvres littéraires, théâtrales ou cinématographiques, donnant à voir des représentations variées des relations et des sexualités, en réfléchissant aux effets produits au fil des événements (par exemple timidité, plaisir et jeu de séduction, pudeur, peur et souffrance de l'échec). • À partir d'un jeu de cartes qui représentent les étapes possibles d'une relation, reconstituer une chronologie possible et analyser de manière critique les différentes représentations et ce qui les influence. • À travers un corpus documentaire, étudier la diversité culturelle des codes et des conduites qui permettent ou régulent les rencontres entre les humains. • Visionner ou réaliser une prestation (danse, théâtre, mime) mobilisant les corps entre proximité et éloignement, rencontres et ruptures, et analyser ce qui s'y joue. • S'exprimer et échanger des points de vue à partir d'exemples fictifs, de photographies. • Apprendre des techniques pour gérer son stress et ses émotions.

Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable

✓ **Objectif d'apprentissage** : Se protéger et protéger les autres : l'intimité à l'ère des réseaux sociaux.

Notions et compétences	Propositions de démarches et d'activités pour les séances spécifiques
• Distinguer, à l'ère du numérique et des réseaux sociaux, « se montrer », « s'exposer » et « s'exhiber ». • Identifier les situations où le partage d'images ou de documents en ligne est interdit (pornodivulgateur, harcèlement). • Comprendre pourquoi et comment on peut publier des présentations de soi tout en réduisant les facteurs de risque d'exploitations et de violences. • Identifier des cas de haine et de discriminations en ligne (sexistes, homophobes et autres) ; prendre conscience qu'il est de la responsabilité de tous d'agir pour les signaler et de défendre les personnes stigmatisées ou discriminées. • Savoir penser de façon critique pour repérer les situations à risques. • Développer les relations sociales constructives (tolérance, respect, coopération, entraide). • Prendre conscience que les victimes ne sont jamais responsables des violences. • Connaître les moyens d'y faire face tels que : soutien aux victimes, savoir où chercher de l'aide, signalement des comptes et supports destinés à harceler une personne par la diffusion de contenus humiliants et des contenus intimes non consentis diffusés (pornodivulgateur), promotion de l'égalité. • Savoir demander de l'aide. • Réfléchir aux dangers liés à l'image en étudiant le cadre légal qui l'entoure, et qui, notamment, interdit l'exposition des mineurs aux images pornographiques. • Prendre conscience que les réseaux prostitutionnels utilisent Internet et les réseaux sociaux pour développer leurs activités.	• Définir les termes « se montrer », « s'exposer », « s'exhiber » : au travers d'exemples (performance sportive, prestation corporelle, autoportraits et postures séductrices), questionner les frontières de l'intime, du privé et du public. • Connaître les principes de liberté d'expression et leurs limites au regard du respect et de la considération de l'autre (diffamation, injure). • Analyser des cas de censure afin de mettre en discussion la représentation des corps dans l'espace public et de comprendre les enjeux du cadre juridique qui l'entoure. • Analyser des cas de haine, stigmatisation ou discriminations en ligne ; s'interroger sur leurs caractéristiques communes ; identifier leurs impacts sur les individus et la société ; identifier les principaux éléments du cadre juridique ; réfléchir à des actions pour dénoncer et lutter contre la haine en ligne (notamment signaler les contenus illicites, promouvoir le civisme en ligne, la tolérance et le respect) et aux moyens pour aider et soutenir les victimes (notamment pratiquer une écoute empathique, apporter du soutien solidaire à la victime, signaler les violences).

→ Première

Les trois séances spécifiques doivent aborder l'ensemble des objectifs d'apprentissage et des notions et compétences associées.

Se connaître, vivre et grandir avec son corps

✔ **Objectif d'apprentissage** : Faire des choix en restant maître de soi et attentif à sa santé.

Notions et compétences	Propositions de démarches et d'activités pour les séances spécifiques
• Analyser comment la notion de fête met en jeu le plaisir, la mesure et l'excès (hybris). • Prendre conscience que l'usage de substances psychoactives modifie le raisonnement et augmente le risque de prise de décision inappropriée, y compris en matière de sexualité. • Identifier différents risques encourus sur la santé, dont la santé mentale et la santé sexuelle : rapports sexuels non protégés (infections sexuellement transmissibles [IST], grossesses non prévues et/ou non désirées) ; connaître les moyens qui permettent de les prévenir ou de les réduire : moyens de contraception, préservatifs, dépistage, prophylaxie préexposition (PrEP) et traitement post-exposition (TPE) au VIH, vaccination contre les IST, dont les infections à papillomavirus. • Développer sa capacité à gérer ses impulsions, ses émotions et à faire des choix responsables. • Affirmer sa prise de décision par rapport à la pression d'un groupe (comment être dans un groupe sans céder à la pression qu'il exerce ?). • Savoir penser de façon critique en prenant en compte les biais et les influences. • Savoir comment réagir de manière efficace lorsqu'il y a eu une prise de risque. • Réfléchir aux enjeux éthiques et de santé de la modération : questionner les notions d'harmonie, d'équilibre, de mesure, de maîtrise de soi.	• À travers l'étude de textes littéraires ou philosophiques, de scènes picturales, romanesques ou cinématographiques, faire émerger les éléments jugés nécessaires pour qu'une fête soit réussie. Réfléchir au rôle de l'excès, à son lien au plaisir, à ses risques. • Promouvoir des conduites favorables à la santé. Identifier des facteurs clés de la santé et du bien-être, par exemple en participant à des groupes de parole ou des débats sur les différentes manières de faire la fête pour partager ce que l'on ressent, développer sa capacité à résister à la pression du groupe et rechercher du soutien auprès des autres. • À partir d'une scène de fête dans une œuvre cinématographique ou littéraire, ou de scènes de pression de groupe, ou encore de campagnes de prévention, analyser les réactions des personnages après la prise de substances psychoactives ; analyser les paramètres qui influencent la consommation ainsi que les facteurs de risques et de protection ; rappeler les textes de loi en matière de consommation de ces substances et de l'administration à une personne, à son insu, d'une substance de nature à altérer son discernement ou le contrôle de ses actes (soumission chimique) ; dégager les lignes d'une conduite responsable ; analyser les facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la capacité à reconnaître le consentement ou à le donner. • Dans ce même contexte, s'interroger sur les conduites à adopter afin de prévenir pour soi-même et pour les autres les risques d'infection sexuellement transmissible (IST) ou de grossesse non désirée et/ou non prévue : quels moyens utiliser ? Dans quelles conditions ? Comment en parler ? Comment réagir quand l'attitude de l'autre n'est pas celle que l'on souhaiterait ? Comment intervenir sans brusquer ou priver les autres de leur liberté ?

Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir

✔ **Objectif d'apprentissage** : Désirer et vouloir, donner ou refuser son consentement, savoir être libre et respecter les autres et leurs propres libertés.

Notions et compétences	Propositions de démarches et d'activités pour les séances spécifiques
• Exprimer ses envies et ses limites en matière de sexualité, dans le respect de soi, de l'autre et de la loi. • Prendre conscience de l'importance du consentement avéré en tant qu'élément essentiel d'une relation sexuelle, comprendre l'importance d'exprimer, de reconnaître et de respecter le consentement ou le refus.	• À partir d'un texte de littérature ou d'un extrait de film, reconnaître et étudier l'expression et les manifestations du désir/du non-désir, des fantasmes, du plaisir/du non-plaisir/du déplaisir ; réfléchir aux différentes manières d'exprimer son amour ou son affection (faire émerger l'idée que la relation sexuelle est possible sans être obligatoire pour exprimer son amour ou son affection).

• Connaître les conditions du consentement et du non-consentement ainsi que les principaux éléments du cadre juridique et les risques encourus en cas de non-respect. • Prendre conscience du fait que chaque personne a droit à une sexualité exempte de toute violence, respectueuse de sa liberté, de sa dignité et de son intimité – l'agression sexuelle et le viol constituant toujours des actes criminels, qui portent atteinte aux droits humains fondamentaux, qui ne peuvent en aucun cas être désirés et consentis, et dont les victimes ne sont jamais responsables. • Prendre conscience de l'importance pour une victime de harcèlement, de violences verbales, physiques, psychologiques, sexuelles (abus, harcèlement, inceste) de chercher du soutien. • Savoir comment réagir lorsqu'une personne est victime : l'écouter de manière empathique, la soutenir, alerter. • Identifier des personnes-ressources, notamment dans l'établissement scolaire, et des structures d'aides.	• Au travers d'exemples fictifs ou réels, de scènes de films ou de théâtre, au sein d'un couple ou non, identifier la notion du consentement : différencier consentement/absence de consentement/hésitation équivoque ou incertaine n'ayant pas le sens d'un consentement ; questionner leurs formes d'expression verbales et non verbales, leurs représentations stéréotypées, leur caractère ponctuel et circonstancié, les formes et les expressions de la réciprocité, réfléchir à la notion de consentement enthousiaste. Savoir que les situations d'hésitation ou d'incertitude doivent être reçues comme une absence de consentement. • En s'appuyant sur la législation en vigueur, élaborer les définitions des termes de « harcèlement », « cyberviolences sexistes et sexuelles », « outrages sexistes et sexuels », « agression sexuelle », « viols », « violences au sein du couple », « violences sexuelles », « inceste », « exploitation sexuelle », « délai de prescription » ; illustrer d'exemples ou de comportements parfois banalisés et pourtant passibles de poursuites, distinguer « diffamation », « révélation de violences » et « obligation de signalement ».
--	--

Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable

✓ **Objectif d'apprentissage** : Être soi, entre acceptation et déni.

Notions et compétences	Propositions de démarches et d'activités pour les séances spécifiques
• Analyser l'articulation entre désir et déni en matière de relations (notamment : désir et déni de l'autre, déni de son propre désir ou de son non désir). • Reconnaître la diversité humaine dans son ensemble, en considérant la variété des orientations sexuelles et des identités de genre. • Prendre conscience des conséquences du déni, des violences qu'il peut engendrer envers soi comme envers les autres et étudier les possibilités de les prévenir. • Identifier des normes qui influencent l'identité et les comportements. • Identifier des facteurs qui aident ou qui font obstacle à l'acceptation de soi. • Développer sa capacité à s'autoévaluer de façon positive et à porter sur soi un regard bienveillant.	• Désir et déni de l'autre, quelle que soit la personne : élaborer la notion de respect des différences en réfléchissant à ce qu'est une société inclusive et aux types de relations qu'elle implique. • À partir d'extraits d'œuvres littéraires ou cinématographiques : analyser le poids que peuvent avoir les préjugés, les stéréotypes, les pressions familiales et sociétales sur le choix d'une relation amoureuse et/ou sexuelle ; identifier des comportements exprimant le déni du désir, le rejet du désir de l'autre tels que la stigmatisation, le harcèlement, les violences verbales, les violences physiques, les violences sexistes, les violences sexuelles, les violences au sein du couple. • Analyser la place des discriminations envers l'orientation sexuelle en s'appuyant sur l'exemple du monde du sport, analyser les processus de conformité à une norme et d'influences au sein d'un groupe ou d'une équipe, proposer des stratégies efficaces pour les prévenir et y mettre fin. Rechercher des déclinaisons dans d'autres sphères sociales comme le monde du travail ou le monde associatif. • Découvrir des parcours de vie variés de personnalités représentant la diversité humaine. • Questionner l'égalité entre les femmes et les hommes dans la société, dans la vie politique, dans les postes de direction des grandes entreprises, etc. • En s'appuyant sur la législation en vigueur, savoir identifier les violences sexistes et sexuelles au travail et connaître les démarches et les interlocuteurs pour s'en prémunir et/ou les faire cesser, notamment l'inspection du travail et la médecine de prévention.

→ Terminale

Les trois séances spécifiques doivent aborder l'ensemble des objectifs d'apprentissage et des notions et compétences associées.

Se connaître, vivre et grandir avec son corps

✓ **Objectif d'apprentissage** : Reconnaître ses émotions et ses désirs pour mieux se connaître.

Notions et compétences	Propositions de démarches et d'activités pour les séances spécifiques
• Différencier excitation, sentiment, désir et plaisir. • Comprendre les mécanismes de la réponse biologique sexuelle (désir, excitation, plaisir, phase réfractaire) et leur lien avec la sexualité et le bien-être. • Prendre conscience que la santé sexuelle englobe des dimensions du bien-être physique, affectif, mental et social, et ne consiste pas seulement en l'absence de maladie, de dysfonctionnement ou d'infirmité. • Connaître les sources fiables et les lieux qui permettent d'accéder à un soutien et des conseils en matière de santé sexuelle ou reproductive en particulier s'agissant de contraception, tests de dépistage, prévention et traitement des infections sexuellement transmissibles (IST), prophylaxie préexposition (PrEP) et traitement post-exposition (TPE) au VIH, interruption volontaire de grossesse (IVG), vaccination contre les infections sexuellement transmissibles dont le papillomavirus, dépistage de l'endométriose. • Distinguer la représentation pornographique du corps et l'esthétique érotique à travers une analyse critique de ces deux phénomènes. • Savoir penser de façon critique pour faire des choix responsables. • Identifier ses émotions et ses sentiments, ceux des autres, et l'effet produit sur les actions. • Apprendre à les maîtriser.	• À partir de situations d'activités physiques variées, considérer la pluralité des sensations et des plaisirs ou déplaisirs éprouvés, les effets produits par l'effort ainsi que par le regard ou le jugement d'autrui. Par exemple, analyser ce qui rapproche et ce qui distingue différentes modalités de la nage : nage pour le plaisir, nage fonctionnelle, nage sportive. • Analyser des représentations en échangeant sur des idées reçues autour de la performance, des premières fois, des stéréotypes, etc. Identifier des sources et lieux qui permettent d'accéder à des informations fiables en matière de santé sexuelle et reproductive. • Réfléchir aux différents déterminants de la santé, identifier les facteurs clés de la santé. • Analyser les risques de la prostitution pour la santé physique et mentale. • Comprendre les fondements et les mécanismes de la fabrique culturelle de l'excitation et ses liens avec les émotions qu'elle provoque. • Analyser des représentations stéréotypées et non réalistes, dans une société d'images et de réseaux ; réfléchir à ses effets sur les représentations de ce qu'est ou ce que doit être la sexualité ; analyser ce qui différencie l'érotisme de la pornographie. • Afin de chercher et de trouver ses propres mots pour appréhender et exprimer ses sensations et émotions, imaginer une scène de fiction permettant d'explorer la subjectivité et la relativité de la perception.

Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir

✓ **Objectif d'apprentissage** : S'épanouir dans une relation équilibrée à l'autre.

Notions et compétences	Propositions de démarches et d'activités pour les séances spécifiques
• Identifier ce qui peut faire obstacle à l'épanouissement d'une relation. • Comprendre la notion de maîtrise de soi et reconnaître des situations d'emprise. • Savoir communiquer de façon appropriée (par exemple, valorisation, formulations claires et non agressives).	• Envisager la possibilité de partager sentiments, sensations, émotions (notions de communication explicite et implicite, de formulation de ses désirs, d'attention à l'autre, de respect et de considération de l'autre, d'expression littérale ou poétique), en réfléchissant à ce que signifie, dans le partage, le fait d'y contribuer et d'en bénéficier.

• Analyser les composantes d'une relation positive à l'autre : - équilibre entre égoïsme et altruisme ; - place et sens de la frustration et de la retenue ; - entendre le « non », ne jamais faire pression. • Développer des relations fondées notamment sur l'acceptation des autres dans leur diversité, la collaboration, la coopération, l'entraide.	• Réfléchir à sa communication avec les autres pour parvenir à partager ses émotions sans verser dans le reproche ou l'agressivité. • Apprendre à identifier, comprendre les émotions des autres et à en tenir compte. • Examiner le lexique de la sexualité et ses effets modélisants sur les comportements et les représentations. • Étudier, dans la littérature ou la philosophie, la palette des métaphores dans le vocabulaire de la sexualité. • Imaginer une scène de fiction dans laquelle un personnage évalue les raisons et les émotions en jeu dans le choix d'être ou de ne pas être en relation (voire d'y mettre fin) ou dans l'appréciation d'une relation : ce que l'on donne ou pas, ce que l'on reçoit ou pas en retour.
--	--

Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable

✓ **Objectif d'apprentissage** : Être libre d'être soi parmi les autres et réfléchir aux conditions sociales garantissant cette liberté.

Notions et compétences	Propositions de démarches et d'activités pour les séances spécifiques
• Identifier la pression sociale : ses avantages, ses inconvénients. Faut-il y résister ? Comment y résister ? • Savoir penser de façon critique. • Appréhender et prendre la mesure du droit d'être soi-même, reconnaître sa singularité et celle des autres, l'existence du fait majoritaire et du fait minoritaire. • Savoir résister individuellement et collectivement aux violences sexistes et sexuelles et aux discriminations liées au sexe, à l'identité de genre, à l'orientation sexuelle, prendre conscience des responsabilités individuelles et collectives, connaître les lois qui protègent les individus et les conséquences juridiques de leur violation. • Réfléchir à la « réparation » des souffrances et des pathologies liées aux discriminations et aux violences sexistes et sexuelles. • Connaître les lieux qui permettent d'accéder à des services de soutien et d'aide à des personnes victimes de stigmatisation, de discrimination, de violences sexistes, de violences sexuelles (y compris l'inceste), de violences familiales, de violences fondées sur l'identité de genre ou l'orientation sexuelle. • Savoir demander de l'aide et savoir réagir quand on nous demande de l'aide. • Savoir qu'une personne séropositive sous traitement ne peut pas transmettre le VIH (« indétectable = intransmissible ») et prendre conscience des préjugés et des discriminations liées à la sérophobie et leurs conséquences sur la vie des personnes vivant avec le VIH.	• Analyser quelques fictions et personnages de fiction afin d'identifier les contraintes à surmonter pour être soi, en se demandant si ces obstacles ne sont pas justement, par la résistance qu'ils opposent, déterminants dans la constitution de l'identité propre. • Comprendre, à partir d'exemples de parcours de vie variés que la diversité fait partie de nos vies. • Comprendre le sens des « marches des fiertés » destinées à donner une visibilité aux personnes LGBTQ+, au regard d'événements qui marquent l'histoire de la lutte pour les droits (par exemple, les émeutes de Stonewall, la dépénalisation de l'homosexualité, le pacte civil de solidarité, le mariage des couples de même sexe) et des enjeux actuels (droits ; lutte contre les stigmatisations, discriminations, violences homophobes et autres ; visibilité). • Réfléchir aux conséquences néfastes d'un « outing » qui constitue une atteinte à la vie privée sanctionnée par la loi. Établir le sens des termes « coming in » et « coming out » et identifier les enjeux associés. • Analyser des mouvements de dénonciation des violences sexistes et sexuelles tels qu'ils se sont produits dans le monde du cinéma ou du sport ; réfléchir à la récurrence de ces violences, aux processus qui les favorisent et aux responsabilités engagées ; proposer des stratégies efficaces pour les prévenir et y mettre fin. • Analyser des situations de violence, définir ce que signifie rechercher et reconnaître le consentement, analyser ce qui peut avoir une influence sur la capacité à reconnaître ou à donner le consentement, par exemple les substances psychoactives (dont l'alcool), les situations de violences (telles que l'emprise), les situations de handicap, les situations de domination ou de pouvoir, la soumission chimique, etc. • Interroger les notions d'injustice, de déni, de diffamation (de la part de proches, de tiers sociaux ou institutionnels).

	• Apprendre comment réagir de manière efficace dans des situations de violence si l'on est victime ou témoin (accueillir la parole, pratiquer une écoute empathique, soutenir et aider la victime). Analyser les processus de victimisation secondaire, leur lien avec les violences sociales, réfléchir aux actions, à la fois individuelles, collectives et institutionnelles, qui permettent de les prévenir et y mettre fin. • Parmi une liste de déclarations courantes sur le VIH et le Sida, prendre la mesure de leur véracité ou de leur fausseté. • À partir du témoignage d'une personne vivant avec le VIH et confrontée à des situations discriminatoires, identifier les idées fausses et les préjugés qui en sont à l'origine, analyser les conséquences pour la personne et proposer des moyens pour les prévenir et y mettre fin.
--	--

education.gouv.fr